



www.cc-est-tourangeau.fr

RAPPEL

Demande d'une carte d'accès Déchetterie du Pas d'Amont

Au 1^{er} février 2011, la déchetterie du Pas d'Amont sera équipée d'un système d'accès automatisé, nécessitant une carte à puce délivrée par la CCET.

Un courrier d'information a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants entre le 4 et le 8 octobre. Ce courrier était accompagné d'un coupon-réponse à retourner pour faire établir sa carte d'accès.

Pour ceux qui n'auraient pas reçu le courrier ou qui n'auraient pas répondu, vous trouverez le coupon-réponse à nous retourner avec une copie de votre justificatif de domicile.

Le coupon-réponse et le justificatif de domicile doivent être :

Soit ENVOYES à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de l'est Tourangeau
Service des déchets ménagers
21 rue Rabelais
37 270 Montlouis sur Loire

Soit DEPOSES à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de l'est Tourangeau
Direction Technique
9 rue Gaspard Monge
ZA de Conneuil
37 270 Montlouis sur Loire

Chaque foyer ne peut disposer que d'une seule carte. La carte est gratuite et sera envoyée par courrier courant janvier à l'adresse indiquée dans votre coupon réponse.

Toute personne n'ayant pas sa carte au 1^{er} février 2011 ne pourra pas accéder à la déchetterie.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service des déchets ménagers au :

► N° Vert 0 800 666 277

Responsable du traitement des données : Communauté de Communes de l'Est Tourangeau, service « déchets ménagers »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à établir et gérer les cartes d'accès à la déchetterie. Le destinataire des données est la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service « déchets ménagers » de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau, 9 rue Gaspard Monge (ZA de Conneuil) à Montlouis sur Loire.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



Civilité : Madame Monsieur Monsieur et Madame

NOM et Prénom : _____

Numéro : _____ Rue ou lieu-dit : _____

Commune : Montlouis-sur-Loire

La Ville-aux-Dames

Azay-sur-Cher

Véretz

Larçay

Numéro de téléphone : ____/____/____/____/____

(Pour vous contacter en cas de perte de la carte)

E-mail (facultatif) : _____

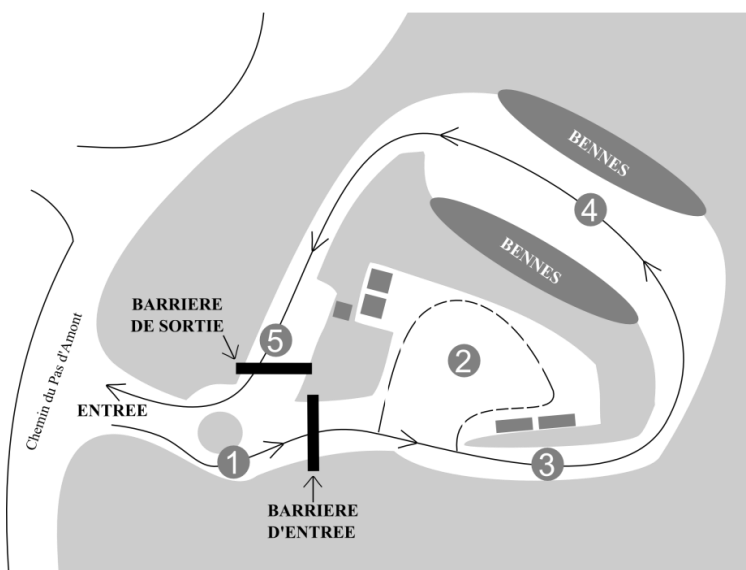
*N'oubliez pas de joindre la copie de votre justificatif de domicile :
facture d'eau, de gaz, de téléphone, taxe d'habitation...*

La circulation sur la déchetterie au 1^{er} février 2011

Pour accéder à la déchetterie, la carte devra être présentée devant la borne, située au niveau du rond-point.

La circulation sur la déchetterie se fera de la manière suivante :

- ① Présenter sa carte devant la borne d'accès.
- ② Déposer ses déchets électriques, toxiques, verre, papier et huile avant de monter.
- ③ Emprunter la montée.
- ④ Trier vos déchets dans les bennes correspondantes.
- ⑤ Se placer sur la boucle magnétique pour déclencher l'ouverture de la barrière de sortie.



Les horaires d'ouverture restent inchangés

| | Horaires d'hiver 1 ^{er} octobre – 31 mars | Horaires d'été 1 ^{er} avril au 30 septembre |
|-------------------|---|---|
| Lundi au vendredi | 9h – 12h30 15h – 17h30 | 9h – 12h30 15h – 18h30 |
| Samedi | 8h30 – 12h30 13h30 – 17h30 | 8h30 – 12h30 13h30 – 18h30 |